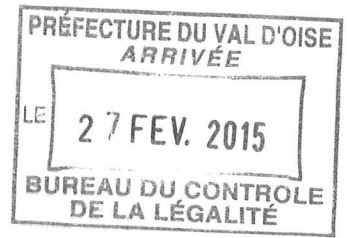


**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n° 15-01

Séance du 11 Février 2015



Date de convocation : 22/01/2015

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BRUNELIERE Colette(suppléant), M. ANDRIAMARO Frédéric, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. JOURNO Max, Mme COLLIN Christine, M. TASSEIN Laurent.

Avait donné pouvoir : Mme BERGERON Marion (pouvoir à Mme BRUNELIERE Colette), M. HERBELOT Pierre (pouvoir à M. TOURNERET) M. SALLES Thierry (pouvoir à M. LAPERTAUX Cédric), Mme SALGUES Andrée (pouvoir à M. BONNEVAL Antoine).

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, Mme BERGERON Marion, M. LITZELLMANN Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. ANDONI Georges, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent.

Objet : Procès-verbal de la réunion du 11 Décembre 2014

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 11 décembre 2014 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 11 décembre 2014.

Po / Daniel DESSE

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-02

Séance du 11 Février 2015

Date de convocation : 22/01/2015
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 20
Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BRUNELIERE Colette(suppléant), M. ANDRIAMARO Frédéric, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. JOURNO Max, Mme COLLIN Christine, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : Mme BERGERON Marion (pouvoir à Mme BRUNELIERE Colette), M. HERBELOT Pierre (pouvoir à M. TOURNERET) M. SALLES Thierry (pouvoir à M. LAPERTEAUX Cédric), Mme SALGUES Andrée (pouvoir à M. BONNEVAL Antoine).

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, Mme BERGERON Marion, M. LITZELLMANN Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. ANDONI Georges, DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent.

Objet : Budget primitif pour l'année 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 2015 du Syndicat mixte pour la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, les crédits étant votés par chapitre.

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

Po/ Daniel DESSE


Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2015

Conformément aux statuts, l'élaboration du budget primitif 2015 repose sur les participations des membres du Syndicat (Conseil général, intercommunalités membres et communes).

Le budget primitif ci-dessous est proposé conformément aux orientations budgétaires proposées en séance du 11 décembre 2014.

Présentation synthétique de la proposition de budget primitif 2015

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'élève à **367 113 €** contre 382 500 € en 2014 soit une baisse de -15 387 € (-4,02%).

Il se répartit à 21,8% en frais de structure et 78% en frais d'entretien.

<i>Dépenses</i>	367113 €	<i>Tendance vs. 2014</i>
Frais de structure	80 242 €	↘ : - 13 258 € (-14,2 %)
Frais d'entretien (<i>dont amortissement</i>)	286 871€	↘: - 2 129 € (-0,73%)
<i>Recettes</i>	367 113 €	<i>Tendance vs. 2014</i>
Contributions statutaires	234 883 €	↘:-12 002 € (-4,86%)
Subventions de fonctionnement	132 230 €	↘ : - 3 385 € (- 2,5%)

Compte tenu de la baisse de la cotisation du Conseil général, une réduction importante des frais de fonctionnement (frais de structure) est proposée pour garantir une continuité des actions du SMBO sur le terrain.

Des recettes quasiment équivalentes à 2014 permettront de maintenir la qualité des interventions.

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant global de la section d'investissement est calculé à l'identique des autres années soit 915 000 €.

<i>Dépenses</i>	915 000 €	<i>Tendance vs. 2014</i>
Etudes	150 000€	↘ : -50 000€ (-25%)
Travaux de confortement des berges, et pose de mobilier (panneaux, barrières, passerelles)	530 849 €	↗: + 2 849(+ 0,54%)
Immobilisations corporelles	1 000 €	↘: - 1 000 € (- 50%)
Remboursement CG trop perçu	53 151 €	Nouvelle dépense

Dépenses imprévues	30 000 €	=
Recettes	915 000 €	Tendance vs. 2014
Contributions statutaires	91 500 €	=
Subventions d'investissement	578 721 €	↘ : - 5 479 € (-0,93%)
Fonds de concours des membres	68 086 €	↘ : - 22 332 € (24,7%)
FCTVA	7 235 €	↘ : - 17 656€ (-70,9%)
Emprunt (affichage)	167 487 €	↗ : + 49 696 € (+ 42,2%)
Opération d'ordre (amortissement)	1 971 €	↘ : - 4 229€ (-68,2%)

⇒ *Projet de délibération n°15-02*

Présentation détaillée de la proposition de budget primitif 2015

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Pour mémoire 2014	CA 2014 provisoire	Proposition 2015
Frais de Structure			93 500 €	54 108 €	80 242 €
011	60632	fournitures de petit équipement	500 €	885,82 €	500 €
011	60636	vêtement de travail	600 €	653,01 €	600 €
011	6156	maintenance logiciel	1 100 €	912,40 €	1 200 €
011	616	primes d'assurances	1 300 €	1 041,00 €	1 100 €
011	6182	documentation générale et technique	100 €	- €	100 €
011	6231	annonces et insertions	2 000 €	1 620,00 €	1 800 €
011	6232	fêtes et cérémonies (cocktails)	2 800 €	1 698,20 €	400 €
011	6236	impression / reproduction	8 000 €	- €	1 000 €
011	6251	voyages et déplacements	150 €	15,65 €	100 €
011	6256	missions	150 €	122,00 €	150 €
011	6261	frais affranchissement	1 000 €	- €	1 000 €
011	611	conception plaquette découverte des berges de l'Oise	12 000 €	- €	- €
011	611	plateforme de dématérialisation des marchés et confection de paie	800 €	611,80 €	700 €
012	6218	salaires personnel mise à disposition du SMBO (année n-1)	30 000 €	19 404,19 €	39 792 €
012	64131	salaires personnel du SMBO (besoin occasionnel plaquette riverain)	-	-	1 800 €
012	64111	salaires personnel du SMBO (technicien)	20 000 €	21 760,31 €	30 000 €
012	multiple	dépenses et charges liées au personnel du SMBO	13 000 €	5 383,25 €	
Frais d'Entretien			289 000 €	273 696 €	286 871 €
011	605	achat matériel / équipement et travaux (panneaux, ...)	1 000 €	1 243,92 €	1 000 €
011	61558	entretien / réparation de mobilier (barrières, passerelles)	5 000 €	- €	3 000 €
011	61558	entretien / réparation de mobilier (expertise haltes)	7 000 €	- €	5 000 €
011	61523	entretien de voies et réseaux : tonte et espaces verts			124 900 €
011	61523	entretien de voies et réseaux : feuilles,			9 000 €
011	61523	entretien de voies et réseaux : déchets	254 800 €	266 257,28 €	2 000 €
011	61523	entretien de voies et réseaux : ripisylve,			125 000 €
022	022	dépenses imprévues	15 000 €	-	15 000 €
042	6811	dotation aux amortissements et provision	6 200 €	6 194,65 €	1 971 €
TOTAL DEPENSES			382 500 €	327 803 €	367 113 €

260 900 €

Récapitulatif par chapitre	Détail par chapitre budgétaire		Année 2014	CA 2014 provisoire	Année 2015
	011 - Charges à caractère général		298 300 €	275 061 €	278 550 €
	012 - Charges de personnel et dépenses assimilées		63 000 €	46 548 €	71 592 €
	042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		6 200 €	6 195 €	1 971 €
	022 - Dépenses imprévues		15 000 €	-	15 000 €

Chapitre		FONCTIONNEMENT - RECETTES	Pour mémoire 2014	CA 2014 provisoire	Proposition 2015
Contributions statutaires			246 885 €	246 885 €	234 883 €
74	7473	contribution fonctionnement Département	125 100 €	125 100 €	118 832 €
74	74748	contributions fonctionnement Communes	90 016 €	90 015 €	85 902 €
74	74758	contribution fonctionnement Intercommunalités	31 770 €	31 770 €	30 149 €
Subventions de fonctionnement			135 615 €	67 126 €	132 230 €
74	7478	subvention AESN fonctionnement	-	-	5 025 €
74	7478	subvention AESN pour postes techniciens	43 965 €	38 621 €	28 817 €
74	?	poste technicien (remboursement CG)	-	-	11 938 €
74	774	subvention plaquette	13 000 €	-	
74	7478	subvention Entente Oise Aisne pour entretien ripisylve / renouée / déch	30 250 €	-	33 250 €
74	7478	subvention AESN pour entretien ripisylve / renouée / déchets	48 400 €	28 505 €	53 200 €
TOTAL RECETTES			382 500 €	314 011 €	367 113 €

Récapitulatif par chapitre	Détail par chapitre budgétaire		Année 2014	CA 2014 provisoire	Année 2015
	74 - Dotations, subventions et participations		382 500 €	314 011 €	367 113 €

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

B) Section d'Investissement

Chapitre	Article	INVESTISSEMENT - DEPENSES	Pour mémoire 2014	CA 2014 provisoire	Proposition 2015
020	-	Dépenses imprévues	30 000 €	-	30 000 €
20	2031	frais études (maîtrise d'œuvre, DIG, dossier loi sur l'eau, mission SPS)	200 000 €	38 413,30 €	150 000 €
21	2188	immobilisations corporelles	2 000 €	931,69 €	1 000 €
23	2314	travaux restauration de berges	528 000 €	-	530 849 €
23	2314	mobilier sur berges (barrières et passerelles)	155 000 €	16 383,96 €	150 000 €
		remboursement CG trop perçu	-	-	53 151 €

TOTAL DEPENSES			915 000 €	55 728,95 €	915 000 €
----------------	--	--	-----------	-------------	-----------

Récapitulatif par chapitre	Détail par chapitre budgétaire		Année 2014	CA 2014 provisoire	Année 2015
	20 - Immobilisations incorporelles		200 000 €	38 413,30 €	150 000 €
	21 - Immobilisations corporelles		2 000 €	931,69 €	1 000 €
	23 - Immobilisations en cours		683 000 €	16 383,96 €	680 849 €
	XX- Trop perçu		-	-	53 151 €
020 - Dépenses imprévues		30 000 €	-	30 000 €	

Chapitre	Article	INVESTISSEMENT - RECETTES	Pour mémoire 2014	CA 2014 provisoire	Proposition 2015
Recettes issues du Département			45 888 €	45 888,00 €	318 228 €
13	1323	contribution statutaire du Département à l'investissement	45 888 €	45 888,00 €	45 889 €
13	1323	subvention d'investissement du Département	- €	-	272 339 €
Recettes issues des Communes			31 508 €	10 160,00 €	44 199 €
13	13248	contribution statutaire des Communes à l'investissement	10 160 €	10 160,00 €	10 156 €
13	13248	fonds de concours des Communes pour l'investissement	21 348 €	-	34 043 €
Recettes issues des Intercommunalités			104 522 €	35 452,00 €	69 498 €
13	13258	contribution statutaire des Intercommunalités à l'investissement	35 452 €	35 452,00 €	35 455 €
13	13258	fonds de concours des Intercommunalités pour l'investissement	69 070 €	- €	34 043 €
Recettes issues de la Région Ile de France			292 100 €	100 140,11 €	136 170 €
13	1322	subvention d'investissement de la Région Ile de France	292 100 €	100 140,11 €	136 170 €
Recettes issues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie			292 100 €	- €	170 212 €
13	1326	subvention d'investissement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie	292 100 €	- €	170 212 €
Autres recettes d'investissement			148 882 €	6 194,65 €	176 693 €
10	10222	FCTVA	24 891 €	-	7 235 €
16	1641	Emprunt	117 791 €	-	167 487 €
040	28158	autres installations, matériel et outillage technique	-	-	719 €
040	28051	concessions et droits similaires	6 000 €	6 053,59 €	897 €
040	28183	matériel de bureau et matériel informatique	100 €	78,35 €	79 €
040	28188	autres immobilisations corporelles	100 €	62,71 €	276 €
TOTAL RECETTES			915 000 €	197 834,76 €	915 000 €

Récapitulatif par chapitre	Détail par chapitre budgétaire		Année 2014	CA 2014 provisoire	Année 2015
	10 - Dotations, fonds divers et réserves		24 891 €	-	7 235 €
	13 - Subventions d'investissement reçues		766 118 €	191 640 €	738 307 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées		117 791 €	-	167 487 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		6 200 €	6 195 €	1 971 €	

PREFECTURE DU VAL D'OISE
 Direction des Services Départementaux
 100 Rue de la République
 95000 Cergy-Pontoise
 03 44 60 00 00
 www.valdoise.fr

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-03

Séance du 11 Février 2015



Date de convocation : 22/01/15

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BRUNELIERE Colette (suppléant), M. ANDRIAMARO Frédéric, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDAS Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. JOURNO Max, Mme COLLIN Christine, M. TASSEIN Laurent.

Avait donné pouvoir : Mme BERGERON Marion (pouvoir à Mme BRUNELIERE Colette), M. HERBELOT Pierre (pouvoir à M. TOURNERET) M. SALLES Thierry (pouvoir à M. LAPERTAUX Cédric), Mme SALGUES Andrée (pouvoir à M. BONNEVAL Antoine).

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, Mme BERGERON Marion, M. LITZELLMANN Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. ANDONI Georges, DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent.

Objet : Contributions statutaires pour l'année 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ACCEPTE à l'unanimité la répartition de la contribution globale due au Syndicat mixte par ses membres au titre de l'exercice 2015 telle que présentée dans le tableau ci-joint.

DIT que la recette correspondante sera versée au chapitre 74 pour le fonctionnement et au chapitre 13 pour l'investissement.

Po / Daniel DESSE
A circular official stamp of the Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise. The name 'Daniel DESSE' is stamped across the center. A handwritten signature, 'Daniel DESSE', is written over the stamp.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES POUR L'ANNEE 2015

Les contributions statutaires ont été calculées sur la base de l'année 2014.

Le tableau suivant indique par une croix (X) le budget auquel participe chaque collectivité :

COLLECTIVITE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT
	Frais d'entretien	Frais de structure	Frais d'investissement
Communes hors intercommunalité			
Asnières sur Oise	X	X	X
Auvers sur Oise	X	X	X
Butry sur Oise	X	X	X
L'Isle-Adam	X	X	X
Mériel	X	X	X
Méry sur Oise	X	X	X
Noisy sur Oise	X	X	X
Parmain	X	X	X
Valmondois	X	X	X
Communes de la CACP			
Cergy	X	non	non
Eragny sur Oise	X	non	non
Jouy le Moutier	X	non	non
Neuville sur Oise	X	non	non
Pontoise	X	non	non
Saint-Ouen l'Aumône	X	non	non
Vauréal	X	non	non
Intercommunalités			
CACP	non	X	X
CCHVO (6 communes)	X	X	X
Autres membres			
Conseil Général 95	X	X	X

Explications :

- Les communes hors intercommunalité participent à tous les frais.
- La CCHVO participe à tous les frais en lieu et place de ses 6 communes riveraines de l'Oise : Bernes-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Mours et Persan.
- Les communes de la CACP ne lui ont pas déléguée la compétence "Entretien" et cotisent donc elles-mêmes pour les frais correspondants. En revanche, les frais de structure et d'investissement sont pris en charge par la CACP en lieu et place de ses 7 communes membres riveraines de l'Oise.

⇒ *Projet de délibération n°15-03*



Détail de la proposition de répartition des contributions statutaires pour l'année 2015

Membres	Fonctionnement (cf. détail)	Investissement	Total Contribution	contribution 2014	Différence 2014 - 2015	Détail des frais de fonctionnement	
						Frais de structure (€)	
						Entretien des berges (€)	
Asnières sur Oise	1 704 €	664 €	2 368 €	2 458 €	- 90 €	250 €	1 454 €
Auvers sur Oise	4 126 €	1 607 €	5 734 €	5 963 €	- 229 €	605 €	3 521 €
Butry sur Oise	1 469 €	572 €	2 041 €	2 099 €	- 58 €	215 €	1 253 €
L'Isle-Adam	7 715 €	3 006 €	10 721 €	11 084 €	- 363 €	1 132 €	6 583 €
Mériel	2 150 €	838 €	2 988 €	3 092 €	- 104 €	316 €	1 835 €
Méry sur Oise	4 888 €	1 904 €	6 793 €	7 085 €	- 292 €	717 €	4 171 €
Noisy sur Oise	517 €	201 €	718 €	748 €	- 29 €	76 €	441 €
Parmain	3 032 €	1 181 €	4 214 €	4 370 €	- 157 €	445 €	2 587 €
Valmondois	469 €	183 €	651 €	674 €	- 23 €	69 €	400 €
Cergy	20 188 €	- €	20 188 €	21 417 €	- 1 229 €	- €	20 188 €
Eragny sur Oise	6 073 €	- €	6 073 €	6 419 €	- 346 €	- €	6 073 €
Jouy le Moutier	5 861 €	- €	5 861 €	5 671 €	190 €	- €	5 861 €
Neuville sur Oise	1 285 €	- €	1 285 €	1 067 €	217 €	- €	1 285 €
Pontoise	11 458 €	- €	11 458 €	12 212 €	- 754 €	- €	11 458 €
Saint-Ouen l'Aumône	9 783 €	- €	9 783 €	10 308 €	- 525 €	- €	9 783 €
Vauréal	5 183 €	- €	5 183 €	5 508 €	- 325 €	- €	5 183 €
Sous-total Communes	85 902 €	10 156 €	96 058 €	100 175 €		3 825 €	82 077 €
CACP	10 466 €	27 788 €	38 253 €	38 886 €	- 632 €	10 466 €	- €
CCHVO	19 683 €	7 668 €	27 351 €	28 336 €	- 985 €	2 888 €	16 795 €
Sous-total Interco.	30 149 €	35 455 €	65 604 €	67 222 €		19 933 €	174 721 €
Conseil Général 95	118 832 €	45 889 €	164 721 €	170 988 €	- 6 267 €	17 284 €	101 549 €
Sous-total Département	118 832 €	45 889 €	164 721 €	170 988 €		55 703 €	442 572 €
Total 2014	234 884 €	91 500 €	326 384 €	338 385 €	- 12 001 €	34 463 €	200 421 €



⇒ *Projet de délibération n°15-03*

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15 - 04

Séance du 11 Février 2015

Date de convocation : 22/01/2015
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 20
Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Étaient présents : Mme BRUNELIERE Colette(suppléant), M. ANDRIAMARO Frédéric, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAUT Gérard, Mme BREDIA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. JOURNO Max, Mme COLLIN Christine, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : Mme BERGERON Marion (pouvoir à Mme BRUNELIERE Colette), M. HERBELOT Pierre (pouvoir à M. TOURNERET) M. SALLES Thierry (pouvoir à M. LAPERTEAUX Cédric), Mme SALGUES Andrée (pouvoir à M. BONNEVAL Antoine).

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, Mme BERGERON Marion, M. LITZELLMANN Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. ANDONI Georges, DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent.

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

Objet : Compte de gestion 2014

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article D2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°14-02 du 6 février 2014 pour le vote du Budget primitif 2014,

Vu la délibération n°14-20 du 12 juin 2014 pour le vote du Budget supplémentaire 2014,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

DONNE ACTE à l'unanimité au Président de la présentation du compte de gestion de l'exercice 2014 produit par le payeur départemental, conformément à l'article D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Po/ Daniel DESSE
Abalgués
Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

COMPTE DE GESTION 2014

D'après la présentation du compte de gestion 2014 présenté par le Payeur départemental, les comptes de gestion du Budget 2014 font apparaître des résultats:

- Pour la section de fonctionnement de : – **13 792,48 euros**
- Pour la section d'Investissement de : + **142 105,81 euros**

Il est proposé de donner acte au Président de la présentation du compte de gestion 2014 du Syndicat.

⇒ *Projet de délibération n°15-04*

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15 - 05

Séance du 11 Février 2015

Date de convocation : 22/01/2015

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BRUNELIERE Colette (suppléant), M. ANDRIAMARO Frédéric, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. JOURNO Max, Mme COLLIN Christine, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : Mme BERGERON Marion (pouvoir à Mme BRUNELIERE Colette), M. HERBELOT Pierre (pouvoir à M. TOURNERET) M. SALLES Thierry (pouvoir à M. LAPERTEAUX Cédric), Mme SALGUES Andrée (pouvoir à M. BONNEVAL Antoine).

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, Mme BERGERON Marion, M. LITZELLMANN Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. ANDONI Georges, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent.

Objet : Compte administratif 2014

Monsieur Daniel DESSE, Président du Syndicat mixte des berges de l'Oise, quitte la séance pour le vote du compte administratif après l'avoir présenté

LE COMITE SYNDICAL, sous la Présidence de Madame Colette BRUNELIERE, doyenne d'âge.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°14-02 du 6 février 2014 pour le vote du Budget primitif 2014,

Vu la délibération n°14-20 du 12 juin 2014 pour le vote du Budget supplémentaire 2014,

Vu le document de présentation du Compte administratif de l'année 2014

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ARRETE à l'unanimité les comptes du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise en approuvant le Compte administratif de l'exercice 2014, en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Po / Daniel DESSE
Alalgues

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15 - 06

Séance du 11 Février 2015

Date de convocation : 22/01/2015
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 20
Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme BRUNELIERE Colette (suppléant), M. ANDRIAMARO Frédéric, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, Mme ABOULIN-MAZURAS Christine, M. FLAHAUT Richard, Mme BOUCHET Michèle, M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, M. TOURNERET Frédéric, M. JUMELET Michel, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. JOURNO Max, Mme COLLIN Christine, M. TASSEIN Laurent.

Avait donné pouvoir : Mme BERGERON Marion (pouvoir à Mme BRUNELIERE Colette), M. HERBELOT Pierre (pouvoir à M. TOURNERET) M. SALLES Thierry (pouvoir à M. LAPERTEAUX Cédric), Mme SALGUES Andrée (pouvoir à M. BONNEVAL Antoine).

Absents excusés : Mme GRILLON Joëlle, Mme BERGERON Marion, M. LITZELLMANN Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. ANDONI Georges, DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. SIBIEUDE Thierry, Mme FROMENTEIL Anne, M. LE CAM Gilles, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent.

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2014

LE COMITE SYNDICAL,

Après avoir approuvé le Compte administratif de l'exercice 2014,
Considérant la concordance de ce dernier avec le Compte de gestion du Payeur départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

CONSTATE à l'unanimité que le Compte administratif pour l'exercice 2014 présente un excédent de fonctionnement de 84 842,10 €.

Compte tenu du fait que la section d'investissement est également excédentaire,

DECIDE de conserver la totalité de l'excédent de fonctionnement 2014 en section de fonctionnement et de l'affecter sur la ligne 002 « Excédent antérieur reporté » au budget supplémentaire.

Po / Daniel DESSE
Asalgues

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014

La section de fonctionnement 2014 est excédentaire de 84 842,10€. Considérant que la section d'investissement l'est également, il est proposé de conserver la totalité de l'excédent de fonctionnement 2014 en section de fonctionnement et de l'affecter sur la ligne 002 (Résultat de fonctionnement reporté) au budget supplémentaire 2015.

Il vous est proposé de vous prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014.

⇒ *Projet de délibération n°15-06*

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE - 2 MAR. 2015

ARRIVÉE